

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE BRUXELLES

1901-1902

VI

E. DOUDOU.

ÉTUDE GÉOLOGIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DES ENVIRONS D'OMBRET.

(*Stance du 20 septembre 1901.*)

Pour répondre au vœu exprimé jadis par le regretté baron Edmond de Selys Longchamps et par M. Marcel De Puydt, je me suis donné la tâche de rechercher les débris archéologiques gisant au sommet des escarpements et des hauts plateaux longeant la vallée de la Meuse. En 1899, après quelques reconnaissances préalables faites aux environs d'Ombret, j'ai pu me convaincre que le village ainsi que les hameaux voisins étaient assez riches en vestiges archéologiques. En parcourant en tous sens les environs d'Ombret, j'ai, en effet, trouvé un peu partout des éclats de silex ouvrés de l'époque néolithique, des fragments de tuiles romaines et des tessons de poteries de diverses périodes. Les éclats de silex travaillés se trouvent dans des gisements si différents, que je crois utile de donner une description sommaire des dépôts dans lesquels je les ai trouvés.

Au sommet des vastes plateaux s'étendant vers le Condroz, les silex travaillés de l'époque néolithique reposent au-dessus du manteau de limon hesbayen de Dumont, qui recouvre la région. Dans le fond des vallées, on les trouve parfois enfouis plus ou moins profondément dans une boue brunâtre. Sur les rochers entourés de vallons, on les découvre mêlés à un cailloutis d'âge antérieur à la grande crue qui a déposé le manteau de limon hesbayen. C'est précisément au sommet d'un rocher de schiste carbonifère connu à Ombret sous le nom de *Thier-d'Olne*, que se trouve

la plus importante et la plus remarquable station préhistorique de la région. Je passerai donc sous silence les autres localités dans lesquelles j'ai découvert quelques silex, pour m'occuper exclusivement du Thier-d'Olne, car elles ne peuvent être regardées comme des stations néolithiques proprement dites.

Le Thier-d'Olne est une petite colline formée par un rocher de schiste brunâtre, qui sert de contrefort aux nombreuses collines qui s'étagent vers le Condroz. Le sommet de cette colline mesure environ 150 mètres de diamètre; il est plus ou moins arrondi et affecte la forme d'un cône tronqué. Le Thier-d'Olne est isolé des hauteurs voisines par ses propres escarpements, qui le rendent partout d'un accès difficile. Du côté de Hermalle-sous-Huy, la pente va en s'adoucissant jusqu'au fond d'un large vallon où coule un ruisseau. Nous voyons donc que le Thier-d'Olne avait l'avantage d'être entouré de défenses naturelles et d'être longé par un ruisseau dans lequel coule une eau vive et limpide.

Enfin, les parties du Thier-d'Olne qui dominent le ruisseau sont aussi facilement défendables; il est probable que les hommes y auront songé de bonne heure.

Nous y voyons encore des restes d'épais remparts formés de pierres brutes, de grosseur et de provenances diverses. Les blocs de roches qui forment ces primitives murailles ne sont nullement cimentés entre eux; ils sont aujourd'hui recouverts de buissons épais et sont cause qu'une grande partie de terrain ne peut être cultivée. On a essayé, à diverses reprises, de débarrasser la montagne de ces pierrailles, mais leur masse est tellement considérable qu'on a dû y renoncer. Bon nombre de constructions d'Ombret et des environs ont été élevées avec des matériaux empruntés aux remparts du Thier-d'Olne. On a même exploité, à diverses reprises, les anciennes fortifications pour empierrer les routes. Bref, si le temps et la pioche des démolisseurs modernes ont un peu transformé et détruit cette enceinte fortifiée, ce qui en reste encore suffit pour attester sa puissance passée. Rien n'indique à quelle époque on a élevé ces fortifications rudimentaires. En les exploitant, on y a trouvé des éclats de haches polies, des fragments de poteries samiennes et des débris d'armures du moyen âge; il est donc plus que probable qu'elles auront été ébauchées par les Néolithiques, restaurées par les Romains et terminées par les comtes d'Olne, qui ont fait bâtir au moyen âge un château fort sur l'emplacement d'un poste romain.

Enfin, si nous franchissons les restes des remparts, nous nous

trouvons de suite au milieu d'un champ labouré, à la surface duquel se trouve un véritable lit de cailloux qui avec un peu de terre végétale, repose au sommet de ce rocher de schiste imperméable, à 35 mètres au-dessus du niveau actuel de la Meuse. Ces cailloux ont évidemment été charriés par les eaux au sommet du Thier-d'Olne, à des époques où les vallées existantes n'étaient pas encore totalement creusées ou étaient comblées. Ce qui confirme cette manière de voir, c'est qu'ils sont de roches étrangères à la localité et qu'ils se trouvent au sommet d'un mamelon. Au surplus, bon nombre de ces cailloux sont semblables aux cailloux et au gravier que l'on trouve dans les environs à la base du manteau de limon hesbayen. Or, nous savons que cette couche limoneuse a été déposée par la mer hesbayenne, qui a inondé toute la contrée et qui a englouti sous ses flots ou fait fuir sur les hauts plateaux d'Ardenne, les hommes et les animaux qui peuplèrent la région à l'époque préhesbayenne. Après le retrait des eaux, la contrée fut recouverte d'un immense manteau de limon hesbayen, dont nous retrouvons aujourd'hui les lambeaux dans tout le pays.

De nos jours, la puissance du limon hesbayen varie suivant la nature et la configuration du sous-sol : sur les hauts plateaux, situés 60 à 80 mètres au-dessus du niveau actuel de la Meuse, son épaisseur est de 1 à 3 mètres et diminue au fur et à mesure que l'on se rapproche des versants des vallées. Ce limon est divisé en deux couches distinctes : la supérieure ou superficielle est brunâtre ou altérée. La couche inférieure, qui est beaucoup plus puissante que la précédente, est formée par un limon qui n'est ni altéré ni décalcarisé : ce limon offre en coupe fraîche une teinte jaunâtre et ne renferme aucun reste organique. Cette dernière assise limoneuse repose sur des graviers et des gros cailloux identiques à ceux que l'on trouve à la surface du Thier-d'Olne.

Dans les vallons, le limon hesbayen forme deux couches qu'il faut toujours bien étudier, car la première ou supérieure doit sa formation à des causes très récentes : elle est, en effet, formée par une argile brunâtre mélangée à des coquilles terrestres et aux éléments les plus divers ; on trouve même enfouis dans cette boue, à 2 et à 3 mètres de profondeur, des restes archéologiques des époques les plus récentes. Il est certain que cette boue et les débris de l'industrie humaine qu'elle renferme ont été arrachés aux flancs des collines et charriés au fond des vallons par les torrents qui se sont formés pendant les forts orages, à des époques plus ou moins récentes. En conséquence, nous pouvons conclure que les pièces

archéologiques que l'on découvre enfouies dans ces alluvions modernes n'ont pas d'âge géologique déterminé. La forme seule des pièces que l'on y trouve peut nous donner un indice sur l'époque à laquelle on peut les faire remonter. Il m'est arrivé plus d'une fois de découvrir à la surface de cette boue récente des ammonites, des belemmites et des fragments de roches primaires, tandis que je trouvais enfouis à plusieurs mètres de profondeur de gros cailloux recouverts de taches ferrugineuses. Or, ces taches rougeâtres prouvaient à l'évidence que ces cailloux provenaient des plateaux labourés et avaient été heurtés par la charrue des cultivateurs modernes, et enfin amenés au fond du vallon à une époque très récente. Nous pouvons donc conclure que cette couche supérieure n'offre aucune caractéristique sur l'âge des antiquités qu'elle recèle.

La deuxième couche, quand elle existe, est formée par un limon jaunâtre, dans lequel on ne rencontre pas les éléments divers que j'ai signalés dans la couche sus-jacente : c'est le véritable limon hesbayen ; il est jaunâtre et homogène, et ne renferme ni cailloux ni fossiles. Ces différentes couches de limon intact et en place prouvent que le limon hesbayen a été déposé à une époque où les actions érosives des fleuves avaient déjà donné au pays son relief actuel.

Sur le Thier-d'Olne, qui est situé 35 à 40 mètres au-dessus du niveau actuel de la Meuse, le limon hesbayen fait complètement défaut, ou son épaisseur est minime et n'offre aucune espèce de stratification. Il est pourtant certain que le limon dont je parle a aussi recouvert le sommet du Thier-d'Olne, puisqu'on en retrouve des traces sur les plateaux qui le dominent. Ce qui vraisemblablement a beaucoup contribué à les faire disparaître, ce sont, à mon avis, les rigoles creusées par les eaux pluviales en temps de dégel. J'ai en effet remarqué, à diverses reprises, que, quand le sol est fortement gelé et recouvert de neige, si le dégel est accompagné par une pluie plus ou moins intense, les flancs des montagnes sont sillonnés par de petits cours d'eau, lesquels se rejoignent et forment des sillons plus ou moins profonds. Ces mêmes petits courants ont rarement la force de charrier les cailloux plus ou moins volumineux et les pièces archéologiques de quelque dimension, de façon que, après de nombreux dégels, il arrive que le sommet des escarpements est dépourvu de limon hesbayen, et que les cailloux et les instruments en pierre des époques acheuléenne et moustérienne, qui se trouvaient jadis recouverts d'un épais manteau de limon hesbayen, se trouvent aujourd'hui à fleur de terre.

Ces pièces archéologiques et celles des époques plus récentes se trouvent actuellement mêlées à des cailloux dont les plus volumineux datent de la première extension glaciaire et dont les plus petits semblent être pliocènes.

J'ai cru qu'il était utile de donner une fois pour toutes la description qui précède, parce que presque toutes les stations préhistoriques situées au sommet des escarpements longeant les vallées naturelles se trouvent dans des conditions de gisement identiques à celles que je viens de décrire, et, au surplus, parce que, à maintes reprises, j'ai trouvé associés au cailloutis des hauts plateaux des instruments en pierre dont la patine et la forme rappellent certain type d'instrument paléolithique; j'ai recueilli, par exemple, à la surface du Thier-d'Olne, une pointe moustérienne de petite dimension et un fragment de pointe acheuléenne. Bien qu'il soit assez difficile d'assigner un âge certain à ces outils, qui ont été trouvés dans un cailloutis n'offrant aucune trace de stratification et renfermant des débris des époques les plus récentes, je ne les estime pas moins comme paléolithiques.

Au risque d'être seul de mon avis, je considère ces instruments comme ayant été abandonnés sur le Thier-d'Olne par des chasseurs contemporains des espèces animales disparues avant la crue hesbayenne. S'il n'en est pas ainsi, ces outils de formes primitives ont vraisemblablement été amenés sur la montagne par les cultivateurs modernes, qui, aux environs d'Ombret, ont pour habitude d'exploiter le limon des cavités pour le mener à la surface des terrains arides et rocailleux afin de rendre ceux-ci plus fertiles. Le rocher d'Ombret est, en effet, très stérile, et ce qui prouve que la couche de terreau qui le recouvre est très faible, c'est que les *Edipodas caeruleus* y pullulent. Or, nous savons que ces *arcri-diens* ne vivent que sur les terrains et sur les rochers schisteux, où la terre végétale fait presque défaut.

Si l'homme contemporain des espèces anéanties n'a laissé sur le Thier-d'Olne que de rares spécimens de son industrie, les Néolithiques, en revanche, y ont laissé des traces d'un long séjour. Ces traces consistent en silex taillés dont l'énumération va suivre :

1. Une centaine d'éclats avec cônes de percussion, dont la plupart ont vraisemblablement été utilisés comme raclours et comme instruments tranchants; le tranchant de quelques-uns est très endommagé et semble avoir beaucoup servi.
2. Six nucleus de grandeur et de forme ordinaires.

3. Deux marteaux allongés et émoussés sur tout leur pourtour; deux retouchoirs, dont un de forme discoïde et l'autre de forme sphérique.

4. Six lames mesurant 8 centimètres de long et quarante-quatre fragments de 2 à 4 centimètres.

5. Un grattoir dont la forme et la dimension rappellent exactement celui que Sir John Lubbock a fait dessiner dans son remarquable travail intitulé : *L'Homme avant l'Histoire*, figure 74.

6. Cinq autres grattoirs de dimension et de forme ordinaires.

7. Un grattoir minuscule mesurant à peine 15 millimètres de long sur 10 millimètres de large, et semblable aux petits grattoirs que j'ai recueillis dans les stations préhistoriques de Chokier et d'Ampsin.

8. Un autre petit grattoir d'une délicatesse remarquable, fabriqué avec un beau silex noir foncé, translucide.

9. Trois lames ou couteaux mesurant 6 centimètres de longueur et 15 millimètres de largeur. Ces lames ont une de leurs extrémités soigneusement retouchée en demi-cercle, ce qui leur donne la forme des grattoirs que l'on trouve parfois dans les dépôts de l'âge du Renne. Comme, à ma connaissance, les grattoirs qui affectent cette forme tout à fait typique n'ont point encore reçu de nom particulier, je me permettrai de les désigner à l'avenir sous le nom de *lame-grattoir*; ce sont, en réalité, des lames converties en grattoirs.

10. Une ébauche de hache taillée, deux demi-haches polies, quelques fragments notables et plusieurs éclats.

11. Six pointes de flèches, dont deux en forme d'amandes, travaillées sur les deux faces : l'une d'entre elle est à base concave et porte deux petits ailerons finement retouchés; M. Marcel De Puydt, à qui j'ai cédé cette remarquable pointe, m'a dit que les pointes de flèches de cette forme étaient très rares dans la province de Liège; trois à pédoncules et une quatrième en forme de losange.

12. Enfin, il me paraît intéressant d'ajouter à cette liste d'instruments en pierre, quelques fragments d'ardoises verdâtres perforés de trous coniques et semblables à ceux que j'ai trouvés dans les stations et ateliers néolithiques de Flémalle-Haute et de Chokier.

Le révérend chanoine Ingran (*), qui a beaucoup étudié l'outillage des sauvages modernes, pense que ces plaques d'ardoises étaient des brassards destinés à protéger le bras gauche contre le choc de la corde de l'arc au moment de la détente; les archers se servent encore d'un appareil analogue. Enfin, les Esquimaux se servent encore aujourd'hui de plaques d'ardoises semblables pour se défendre le poignet contre le recul de la corde de l'arc. Sir John Evans, dont la compétence en tout ce qui regarde la destination des instruments en pierre ne peut être mise en doute, partage entièrement cette opinion. En comparant à la description, surtout aux figures que Sir John Evans donne aux brassards trouvés en Angleterre, les plaques d'ardoises perforées que j'ai recueillies dans les stations de l'âge de la pierre polie de la vallée de la Meuse, je suis tout porté à croire que les pièces avaient la même destination en Belgique. C'est aussi l'avis d'un bon nombre d'archéologues belges auxquels j'ai montré ces pièces, notamment de M. Constantin Malaise.

Si nous ajoutons à l'énumération qui précède les nombreuses pièces préhistoriques que MM. De Puydt (*), Lohest, G. Houard et beaucoup d'autres chercheurs ont recueillies sur le Thier-d'Olne, nous pourrions considérer avec raison la station préhistorique d'Ombret comme une des plus importantes de la vallée de la Meuse. Pour donner une idée de la quantité de silex travaillés qui ont été ramassés à la surface du Thier-d'Olne, je me permets de signaler ceux que j'ai vus et étudiés dans la collection de M. Lambert Geogien, artiste peintre et archéologue, qui habite au pied du Thier-d'Olne et qui, depuis plus de vingt ans, recherche passionnément les débris archéologiques au sommet de la montagne :

1. Plus de mille éclats, dont un grand nombre semblent avoir été employés aux usages les plus divers, notamment comme percuteurs, couteaux et grattoirs.
2. Cent cinquante lames ou couteaux de dimension moyenne et dont plusieurs ont une de leurs extrémités retaillée en pointe; la forme de ces dernières lames semble indiquer qu'elles ont été utilisées comme poinçons et comme bouts de lances et de flèches.

(*) *Arch. Max.*, vol. XII, 1867.

(*) DE PUYDT et LOHEST, *Notice sur les stations de l'âge de la pierre polie* (BULL. DE LA SOC. D'ANTHROP. DE BRUXELLES, 1886, p. 24).

3. Onze lames-grattoirs et quelques fragments.
4. Vingt grattoirs de forme et de grandeur ordinaires.
5. Neuf nucleus de dimension commune ; l'un d'entre eux semble avoir été utilisé comme éclateur : il est, en effet, émoussé à une de ses extrémités et porte des traces évidentes de martelage.
6. Quatre perçoirs de grandeur et de formes variées.
7. Cinq marteaux et deux retouchoirs de forme sphérique.
8. Une superbe pointe de lance ou de javelot en forme d'amande, travaillée avec soin sur les deux faces et rappelant, par sa forme et par sa grandeur, la belle pointe de lance que Sir John Lubbock a fait figurer dans son ouvrage intitulé : *L'Homme préhistorique*, figure 218.
9. Une très belle et très grande hache polie intacte.
10. Une petite hache simplement taillée également entière.
11. Dix-sept fragments notables de hache polie et quelques éclats.
12. Neuf pointes de flèches à pédoncules, deux en forme d'amande et quatre à ailerons.
13. Quelques gros rognons de silex émoussé, dont la forme et surtout la dimension rappellent certains percuteurs reuteliens et mesviniens décrits et figurés par M. Rutot dans son mémoire intitulé : *Gisement de silex taillés dans la Flandre occidentale* ⁽¹⁾ ; pour le moment, je me borne à signaler les percuteurs. Quand j'aurai eu l'occasion de les comparer à ceux que M. Rutot a trouvés, j'en donnerai une description complète, car j'ai rencontré moi-même, dans diverses stations préhistoriques de la vallée de la Meuse, un bon nombre de pièces qui sont peut-être paléolithiques.
14. Neuf petits éclats retouchés avec grand soin sur tout leur pourtour et offrant la plus grande analogie avec les pointes de flèches de forme bizarre que j'ai trouvées dans les stations préhistoriques de Chokier ⁽²⁾, d'Ampsin ⁽³⁾ et du Champ-des-Oiseaux à

(1) RUTOT, *Mémoires de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. XVIII.

(2) DOUDOU, *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. XVII.

(3) Id., *Ibid.*, t. XVIII.

Seraing-sur-Meuse; il serait très difficile de donner la description de ces petites pointes de flèches, car on en trouve rarement deux qui se ressemblent; il est donc probable que c'est la forme accidentelle de l'éclat qui a déterminé celle de la pointe de flèche. Je me permettrai donc de désigner à l'avenir ces pointes de flèches sous le nom de pointe de flèche de forme bizarre. Toutes les pièces préhistoriques trouvées sur le Thier-d'Olne sont de grandeur et de couleur variables : celles qui sont mises au jour par la charrue des cultivateurs sont bigarrées et ont plus ou moins conservé la couleur naturelle du rognon de silex duquel elles ont été détachées; quelques-unes sont tellement transparentes que l'on dirait qu'elles viennent de sortir de la main du casseur de pierre.

Celles que l'on trouve au sommet de l'escarpement aride sont devenues presque aussi légères et aussi blanches que de la craie.

Comme l'indiquent les marteaux, les nucleus et les nombreux éclats que je viens de décrire, le Thier-d'Olne a servi pendant une longue suite de siècles d'atelier et de lieu d'habitation à nos aïeux des temps pré-métalliques.

Pour donner le plus de renseignements possible sur les antiquités trouvées sur le Thier-d'Olne, je me permets de rappeler qu'il y a une vingtaine d'années, des ouvriers qui exploitaient les restes d'un château féodal, situé sur ce sommet, ont ouvert plusieurs tombes de l'époque belgo-romaine. Dans une des sépultures, on a trouvé une urne dans laquelle se trouvaient des débris humains calcinés et un anneau en bronze.

M. Geogien, qui a exploré depuis les déblais provenant des fouilles de cette antique nécropole, y a recueilli des débris d'urnes cinéraires, des mosaïques, des fragments de vases ornés à la roulette, des fusaiöles et des fibules en bronze, émaillées, une statuette en pierre et une dizaine de monnaies ou médailles romaines. Six d'entre elles sont tellement altérées qu'il est impossible de déchiffrer leurs inscriptions. Quatre autres sont très bien conservées. En examinant attentivement ces pièces, j'ai pu déchiffrer les inscriptions suivantes :

I. Claude I^{er}, grand bronze.

TI. CLAVDIVS CAESAR AVG. P. M. TR. P. IMP. Tête nue à gauche.

R. LIBERTAS. S. C. La liberté debout à droite tenant un bonnet. (41 ap. J.-C.)

2. Gr. B. IMP. T. CAES. VES P. AUG. P. M. TRP. P. P. COS VIII.
Tête laurée à droite.

R. IVD. CAP. SC. Un palmier; à droite, une Juive en pleurs assise sur une cuirasse; à gauche un Juif debout attaché à un palmier; à ses pieds, un bouclier et un casque. (80 ap. J.-C.)

3. Gr. Br. IMP. CAES. DOMITIAN. AUG. CER. COS. XIII. PR. P. P. Tête laurée à droite. (87 ap. J.-C.)

R. S. C. La paix debout à gauche tenant une corne d'abondance et mettant le feu à un amas d'armures dans lequel on distingue un bouclier.

4. Argent module moyen. ANTONIUS. AUG. PIUS. P. P. Tête laurée à droite.

R. COS. IIII. La paix debout à gauche tenant une branche d'olivier et une corne d'abondance. (145 ap. J.-C.)

Ces diverses pièces de monnaie semblent indiquer que les Romains ont fait un séjour prolongé sur le Thier-d'Olne; la plus ancienne est frappée à l'effigie de Claude I^{er}, qui régnait l'an 3 de notre ère, et la plus récente est à l'effigie d'Antonin le Pieux, qui régnait l'année 145 de l'ère chrétienne, c'est-à-dire à plus d'un siècle d'intervalle. C'est, en effet, en face du Thier-d'Olne que l'on a découvert les restes du pont romain qui reliait entre elles les diverses chaussées romaines du pays. Un pilotis de cet ancien pont est exposé au Musée de l'Institut archéologique liégeois.

Pour terminer, j'ajouterai que le Thier-d'Olne, au sommet duquel se sont succédé tant de générations humaines, est de nos jours complètement désert : plus une seule cabane ne s'élève sur ses flancs. On n'y rencontre plus que des laboureurs, des pâtres et, de temps à autre, après les fortes pluies, l'archéologue qui arrive pour y rechercher les débris de l'industrie de tous les âges de l'humanité.

